

Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du projet de renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés locales de Sédomé et de Kpaza à soumettre au Fonds Vert pour le Climat

Location :	Domicile avec 2 à 3 missions à Lomé, TOGO
Application Deadline :	28 juillet 2016
Type of Contract :	Contrat Individuel /International
Languages Required :	Français / Anglais
Duration of Initial Contract :	100 jours ouvrables sur 7 mois
Date du début de la mission	15 août 2016

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail clarification.tg@undp.org. Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Background

Avec une superficie de 56 600 km², le Togo s'étire du Nord au Sud sur une longueur de 600 km et une largeur variant entre 50 et 150 km par endroit. De par sa longitude, tout le Togo est à cheval sur le méridien de Greenwich. Il dispose d'une côte d'environ 50 km qui s'ouvre sur le golfe de Guinée. Situé dans la zone intertropicale, le Togo jouit d'un climat tropical guinéen à 4 saisons dans la partie méridionale et un climat tropical soudanien à deux saisons dans la partie.

Le Togo est confronté à d'importants défis en ce qui concerne l'adaptation comme l'atténuation, qu'il s'agisse de prendre en compte la réalité du climat d'aujourd'hui et les effets attendus dans un futur plus ou moins lointain, conséquences des changements prévisibles annoncés. Les différents résultats des études révèlent d'une manière générale, une diminution de la pluviométrie et du nombre de jours de pluie au Togo ces dernières années. La baisse de l'indice d'aridité, le ratio pluviométrie/ évapotranspiration potentielle (P/ETP) témoigne une tendance à l'aridité du pays. Les températures sont à la hausse, celles des mois de février, mars et avril, qui présentent de fortes chaleurs, peuvent dépasser 35°C. Les données climatiques et celles de l'évolution du climat entre 1961 et 2012 montrent un paradoxe de risques d'inondation. Ainsi, les situations extrêmes contradictoires se suivent et créent une confusion totale au niveau des communautés paysannes du pays. Par conséquent, les risques climatiques majeurs identifiés au Togo sont : les inondations, la sécheresse, la mauvaise répartition des pluies, les pluies tardives, les vents violents, les fortes chaleurs en été et l'érosion côtière.

Les impacts associés sur les principaux secteurs considérés comme sensibles sont :

- (i) énergie : une analyse spatiale révèle que la région des savanes déjà confrontée au plus important taux de pauvreté et à des ressources ligneuses qui se raréfient, devrait connaître la plus faible capacité de réponse avec des conséquences sur l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et une augmentation de la pauvreté monétaire et non monétaire. L'approvisionnement en bois-énergie de Lomé et de la région maritime deviendrait presque impossible ;
- (ii) ressources en eau : en intégrant les taux de croissance actuels et les prévisions de croissance démographique, les disponibilités en eaux seraient très affectées avec une diminution des stocks résultant du réchauffement du climat et une forte pollution des réserves d'eau potable par les inondations, l'intrusion saline dans les aquifères côtiers et l'envahissement des terres par les

eaux ;

- (iii) agriculture, foresterie et affectation des terres : la diminution de l'offre des produits végétaux, carnés et halieutiques et de l'approvisionnement des villes pouvant entraîner des tensions sociales, voire des crises sociopolitiques, la perte de revenus des producteurs, la dégradation des terres, la perte de la biodiversité, l'invasion des insectes nuisibles aux cultures, au bétail et aux produits halieutiques, la pénurie en bois, la disparition des zones humides ;
- (iv) établissements humains (bâtiments et villes) et santé : l'augmentation des dépenses au niveau de l'Etat, des collectivités et des ménages en vue de construire de nouveaux habitats, des infrastructures socio-économiques et de reloger les sinistrés, l'exode rural massif, le développement de maladies comme le paludisme, les diarrhées, les affections cardio-vasculaires et respiratoires et autres nécessiteront des dépenses supplémentaires, entraîneront des famines et augmenteront l'insécurité alimentaire ;
- (v) zone côtière : l'érosion des côtes, occasionnant des pertes de biens et de ressources physiques, menaceront l'ensemble de la zone côtière qui concentre plus de 90 % des unités industrielles du pays.

Il ressort de ces résultats que les zones qui peuvent être affectées par les changements climatiques, les fortes variations de températures seront enregistrées au Nord du Togo dans les préfectures de Tone, Tandjoaré, Kpendjal, doufelgou et Cinkassé tandis que les fortes variations de précipitations seront enregistrées au nord de Bassar, dans les Préfectures de Dankpen et de la Kéran.

Les facteurs des productions agricole et forestière susceptibles d'être affectés par ces changements du climat sont d'ordre environnemental, économique et social. Les cultures vivrières, les cultures de rente, les produits maraîchers, les produits d'élevage et la commercialisation des produits agricoles sont les moyens d'existence les plus exposés à ces risques identifiés alors que les écosystèmes côtiers, les agro écosystèmes, les plans d'eau et les écosystèmes forestiers sont les plus vulnérables.

Le Gouvernement togolais, en ratifiant la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), s'est engagé à apporter les changements à moyen et longs termes nécessaires pour atténuer les émissions de Gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. Toutes les études réalisées à ce jour ont montré la vulnérabilité du Togo face aux changements climatiques notamment dans les secteurs précités. Des mesures d'adaptation ont été préconisées dans ces secteurs, mais la faisabilité et la viabilité des mesures proposées nécessiteront la mobilisation de financements adéquats, le renforcement des capacités technologiques et humaines.

La Contribution Nationale Prévue Déterminée (CPDN) du Togo soumis en septembre 2015 privilégie la mise en œuvre d'un portefeuille de mesures et de projets en réponses aux enjeux de l'adaptation et des priorités nationales de développement, sachant que les options d'adaptation qui auront des impacts sur l'atténuation des émissions de GES seront privilégiées, dans la mesure du possible.

Le Fonds Vert Climat (GCF), créé par la Décision 1/CP.16 de la Conférence des Nations sur le Climat en 2010 finance dans tous les pays en développement parties à la CCNUCC, des projets/programmes résilients et sobres en carbone dans une perspective de contribution à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre. Les domaines d'action de ce fonds portent entre autres sur l'efficacité et la production énergétique, les activités d'adaptation pour réduire la vulnérabilité liées au climat, la gestion durable des forêts le transport à faible émission de gaz à effets de serres et la conception et la planification des villes.

En vue de permettre au Togo de soumettre un projet à la prochaine session de décembre 2016, le programme des nations unies pour le développement (PNUD) accompagne le MERF dans la formulation et la soumission d'un projet relatif au renforcement de la résilience des communautés rurales du Togo.

Dans ce sens, un groupe de travail ad hoc fonds vert climat mis en place par le ministère chargé de l'environnement a permis de disposer d'une fiche de projet basé sur les études sommaires des localités de Sedomé et Kpaza réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PANA .

La présente mission qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration, sur la base de la fiche de projet ainsi que des études sommaires d'aménagement hydroagricole de PANA, d'une note conceptuelle et d'une proposition de projet à soumettre au FVC.

Objectifs

L'objectif principal de cette mission est de préparer un projet de renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés locales de Sedomé et de Kpaza.

La mission a pour objectifs spécifiques :

- élaborer le document de la note conceptuelle conformément aux exigences du Fonds vert climat ;
- élaborer le document du projet conformément aux exigences du Fonds vert climat ;
- traduire en anglais de la note conceptuelle et du document de projet éligible à la prochaine session d'évaluation de décembre 2016 du fonds vert climat.

Duties and Responsibilities

Résultats attendus de la mission

La mission du consultant doit aboutir aux résultats ci-après:

- Le document de la note conceptuelle est élaboré et répond aux exigences du Fonds vert pour le climat ;
- Le document de projet est élaboré, répond aux exigences du PNUD et éligible aux fonds vert pour le climat avec les annexes comme listés ci-dessous.
 - Etude de faisabilité
 - Rapport d'évaluation du projet de base
 - Calendrier de mise en œuvre du projet
 - Des documents d'information supplémentaires
- Les documents sont traduits en anglais et éligibles à la prochaine session d'évaluation du fonds vert climat ;
- Le rapport final de la mission est soumis ;
- La note conceptuelle sur l'adaptation au changement climatique ;
- Le document de projet sur l'adaptation au changement climatique ;
- Les réponses aux commentaires

Mandat du consultant

Sous la supervision du Secrétaire Général et sous la coordination de la direction de l'environnement, autorité nationale désignée du fonds vert climat, l'expert international changement climatique aura la responsabilité de diriger et coordonner le travail des consultants nationaux qui seront mobilisés dans le cadre de ce processus. Il sera responsable de la compilation des informations nécessaires pour le développement d'un concept et d'un document de projet, conformément aux exigences du PNUD et du FVC. Cette mission sera exécutée en deux (2) phases : i) le développement de la note conceptuelle du projet et ii) l'élaboration du document du projet. Le consultant international sera responsable des tâches suivantes, mais sans s'y limiter:

Phase 1: Développement de la note conceptuelle du projet :

- Collecter et analyser les informations essentielles sur les priorités du Gouvernement en relation avec le domaine d'intervention du projet, auprès de l'ensemble des parties prenantes, y compris, les points focaux opérationnels du Fonds Vert pour le Climat, du FEM et des Conventions Internationales sur l'environnement, les ministères de tutelle, le PNUD et les autres Institutions multilatérales ,
- Identifier les principaux éléments d'un projet de gestion des risques climatiques pour les zones ciblées,
- Faire l'analyse du problème et des propositions de solutions et identifier des barrières à la mise en œuvre du projet,
- Participer à la validation avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Identifier les zones d'interventions du projet proposées,
- Déterminer la portée et développer la théorie du changement du projet ;
- Procéder à une évaluation de la faisabilité des investissements du projet et intégrer les résultats des rapports d'évaluation des initiatives qui sont pertinentes pour le projet proposé.(Le plan du rapport d'évaluation de faisabilité sera fourni)
- Rédiger un concept en se basant sur les orientations du conseiller technique régional du PNUD ;
- Soutenir l'identification des principaux partenaires et des co-financements potentiels (en consultation avec les contreparties nationales et le Bureau pays du PNUD) ;
- Effectuer l'analyse de la problématique du genre, et des impacts environnementaux, sociaux (en collaboration avec l'expert spécialiste en gestion des impacts environnementaux et sociaux) ;
- Identifier les opportunités pour la prise en compte du genre ;
- Identifier les principaux coûts et avantages (y compris les avantages marchands et non marchands) de la proposition de projet (en collaboration avec l'expert chargé de l'évaluation économique des investissements du projet) ;
- Identifier et évaluer les coûts, les résultats, les produits et les activités du projet,
- Identifier les principaux risques du projet.

Phase 2: Développement de la proposition

Après l'approbation de la note conceptuelle, sur la base des commentaires des parties prenantes, et sous la direction du conseiller technique régional du PNUD, et en collaboration avec d'autres membres de l'équipe (expert en évaluation économique des investissements, analyste financier, spécialiste du genre, et expert en gestion des impacts sociaux et environnementaux des projets), le consultant prépare un document de projet complet répondant aux exigences du PNUD et du FVC. Cela comportera les éléments suivants :

- Rapport d'évaluation des projets de référence ;
- Cartes des zones d'intervention du projet ;
- Calendrier de mise en œuvre du projet ;

- Cadre logique, plan de travail et budget du projet;
- Additionnalité des résultats et des activités proposées ;
- Options possibles pour les arrangements institutionnels et la mise en œuvre du projet;
- Analyse des parties prenantes et plan d'implication des acteurs, y compris la stratégie de mobilisation des communautés ;
- Stratégie de gestion des connaissances et la composante Suivi Evaluation (y compris les mécanismes d'apprentissage et les indicateurs d'impacts) ;
- Conditions de répliquabilité et stratégie de sortie du projet (durabilité) ;
- Documents d'information supplémentaires, conformément à la liste ci-dessous.
 - Etude de faisabilité
 - Rapport d'évaluation des projets de référence
 - Calendrier de mise en œuvre du projet
 - Documents d'information supplémentaires
 - Réponse aux commentaires

Obligations et Livrables

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe composée de représentants du siège du PNUD, du Bureau régional, du Bureau national et du Gouvernement du Togo (direction de l'Environnement et les points focaux du projet dans les ministères clés) mise en place pour diriger le processus préparatoire du projet. Il devra travailler aussi en étroite collaboration avec les consultants nationaux recrutés à cet effet. Le consultant devra soumettre à la direction de l'environnement, avant la signature du contrat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD), la méthodologie de travail, en tenant compte des détails convenus .Le consultant peut être sollicité durant tout le processus jusqu'à l'acceptation entière et pleine du projet par le conseil d'administration du fonds vert climat. A cet effet, il peut-être invité à intégrer les observations aussi bien des organes du fonds vert que des autres acteurs avec lesquels il validera le projet à la fin de sa mission.

La mission du consultant doit aboutir aux résultats ci-après:

- Le document de la note conceptuelle est élaboré et répond aux exigences du Fonds vert pour le climat ;
- Le document de projet est élaboré, répond aux exigences du PNUD et éligible aux fonds vert pour le climat avec les annexes comme listés ci-dessous.
 - Etude de faisabilité
 - Rapport d'évaluation du projet de base
 - Calendrier de mise en œuvre du projet
 - Des documents d'information supplémentaires
- Les documents sont traduits en anglais et éligibles à la prochaine session d'évaluation du fonds vert climat ;
- Le rapport final de la mission est soumis ;
- La note conceptuelle sur l'adaptation au changement climatique ;
- Le document de projet sur l'adaptation au changement climatique ;
- Les réponses aux commentaires

Méthodologie

Pour atteindre cet objectif une équipe composée de représentants du siège du PNUD, du Bureau régional et du Bureau pays du PNUD, du Gouvernement du Togo et des Consultants National et International sera mise en place pour diriger le processus préparatoire du projet. Cette équipe sera notamment composée de représentants de la Direction de l'Environnement, du conseiller technique régional chargé du changement climatique PNUD / FEM, le Charge de Programme Environnement et Développement Durable du PNUD, le DP-P du PNUD Togo en tant que chef des programmes, le DP-O du PNUD Togo en tant que chef des opérations et les points focaux du projet dans les ministères clés. L'équipe sera responsable de la coordination, l'organisation et la gestion du processus préparatoire du projet, y compris la liaison avec les partenaires, l'appui technique et la mise à disposition de la documentation requise.

La mission du consultant se fera en trois étapes :

La première étape consiste à préparer, compiler et annexer les documents d'information supplémentaires, suivant (étude de faisabilité, rapport d'évaluation des projets de référence, calendrier de mise en œuvre du projet, documents d'information supplémentaires) ;

La deuxième étape consiste à l'élaboration de la note conceptuelle suivie du document du projet: l'assistance consistera à élaborer la note conceptuelle et le document du projet conformément aux canevas du fonds vert pour le climat.

La troisième étape est consacrée au suivi du projet après sa soumission au secrétariat du FVC. Le consultant s'engagera à intégrer toutes les observations, commentaires et suggestions nécessaires pendant et après la mission jusqu'à l'acceptation pleine et entière du projet par le conseil d'administration du fonds vert pour le climat.

Competencies

Valeurs intrinsèques:

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU;
- S'inscrire dans la vision, la mission, et favoriser la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain

Professionalisme:

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

Leadership:

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

Planification et organisation:

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

Communication:

- Etre capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique:

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

Travail en groupe:

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres

partenaires nationaux et internationaux.

Compétences fonctionnelles:

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Etre capable de travailler sous pression.

Required Skills and Experience

Éducation:

- Masters en sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent.

Expériences :

- un minimum de 10ans d'expérience progressive et pertinente dans le domaine de l'adaptation au changement climatique ou tout autre domaine pertinent,
- des connaissances avérées de l'adaptation des communautés au changement climatique
- une connaissance technique des implications du changement climatique sur le développement, les finances, l'environnement et d'autres domaines pertinents est essentielle,
- une expérience dans le changement climatique et l'agriculture,
- une expérience dans la participation du secteur privé dans la gestion du changement climatique, le développement de l'agriculture et l'amélioration des moyens de subsistance
- une expérience dans le développement, la mise en œuvre, ou le suivi et l'évaluation des projets d'adaptation au changement climatique
- une expérience dans le processus d'élaboration des politiques associée à l'environnement, le changement climatique et la gestion des moyens de subsistance
- une expérience de travail et de collaboration avec les gouvernements est un atout
- une expérience de travail au sein du système des Nations Unies est un atout
- une expérience étendue en Afrique de l'ouest est un atout.

Durée de la mission :

La durée de la mission est de 100 jours ouvrables répartis sur la période du 15 août 2016 au 31 Mars 2017 (une feuille de route sera développée avec le consultant à l'approbation du contrat):

MISSION	CALENDRIER
Prise de contact du consultant national avec les acteurs clés y compris les acteurs de terrain	Du 15/08 au 31/08/2016
Dépôt de draft de rapports	02/9/2016
Première mission du consultant international au Togo	Du 31/08 au 15/09/2016
Prise de contact des consultants avec les acteurs clés y compris les acteurs de terrain	Du 15/09 au 20/09/2016
Rédaction de la note conceptuelle avec l'appui du consultant national et les experts du PNUD	Du 03/09/ au 20/09/2016
Présentation et validation de la note conceptuelle	22/09/2016
Fin de la première mission du consultant international au togo	Du 31/08/2016 au 22/09/2016
Intégration des observations et rédaction en anglais de la note conceptuelle	Du 22/09/ au 27/09/2016
Soumission de la Note conceptuelle au secrétariat de GCF	Du 27/09 au 20/10/2016
Deuxième mission du consultant international au Togo	Du 25/10/ au 11/11/2016
Rencontre et Réunion avec les acteurs clés	Du 25/10/ au 31/10/2016

Rédaction du document de projet avec l'appui du consultant national et des experts du PNUD	11/11 /2016 au 12/01/2017
Présentation et validation du document de projet	11/11/2016
<i>Fin de la deuxième mission du consultant international au togo</i>	Du 11/11/au 13 /11/2016
Intégration des observations et Traduction en anglais du document de projet	Du 11/11/ au 21/11/2016
Soumission du document de projet au Board de GCF	16 Janvier 2017
Réunion d'évaluation du conseil d'administration de GCF	Mars 2017
Rapport de mission	Après la première réunion d'évaluation du board de 2017

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants:

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière: Contrats forfaitaires

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/delivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en **dollars** ou en **francs CFA**.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions aller-retour, le cas échéant, (if applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique.

Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

Evaluation

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération: la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante:

- Pourcentage de l'offre technique: 70%;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 51 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale ($NG = Nt + Nf$).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Principaux critères de sélection

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Education

- Masters en sciences du climat, de l'environnement, de l'économie, du développement ou tout autre domaine équivalent.

Expériences :

- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience dans la réalisation d'études dans le domaine de l'environnement et particulièrement celles relatives aux changements climatiques (missions similaires);
- Avoir une bonne connaissance des directives, méthodologies d'élaborations des projets éligibles aux fonds climat.

Langue :

- une excellente connaissance de l'anglais, avec des capacités avérées de rédaction et de communication
- une connaissance pratique du français.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Connaissance de la problématique des changements climatiques dans la sous-région et ou Togo (10 pts) ;
- Expériences dans la réalisation des missions similaires (10 pts) ;
- Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction des projets de portée nationale et d'expériences dans le processus de la rédaction des projets de lutte contre les changements climatiques (20 pts) ;
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR et chronogramme de la mission (25 pts) ;
- Connaissance de l'anglais (5 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé). La mention « **consultant individuel pour l'élaboration du projet de renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés locales de Sédomé et de Kpaza à soumettre au Fonds Vert pour le Climat** » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé.